



À l'extérieur du Canada :
1,4 million \$

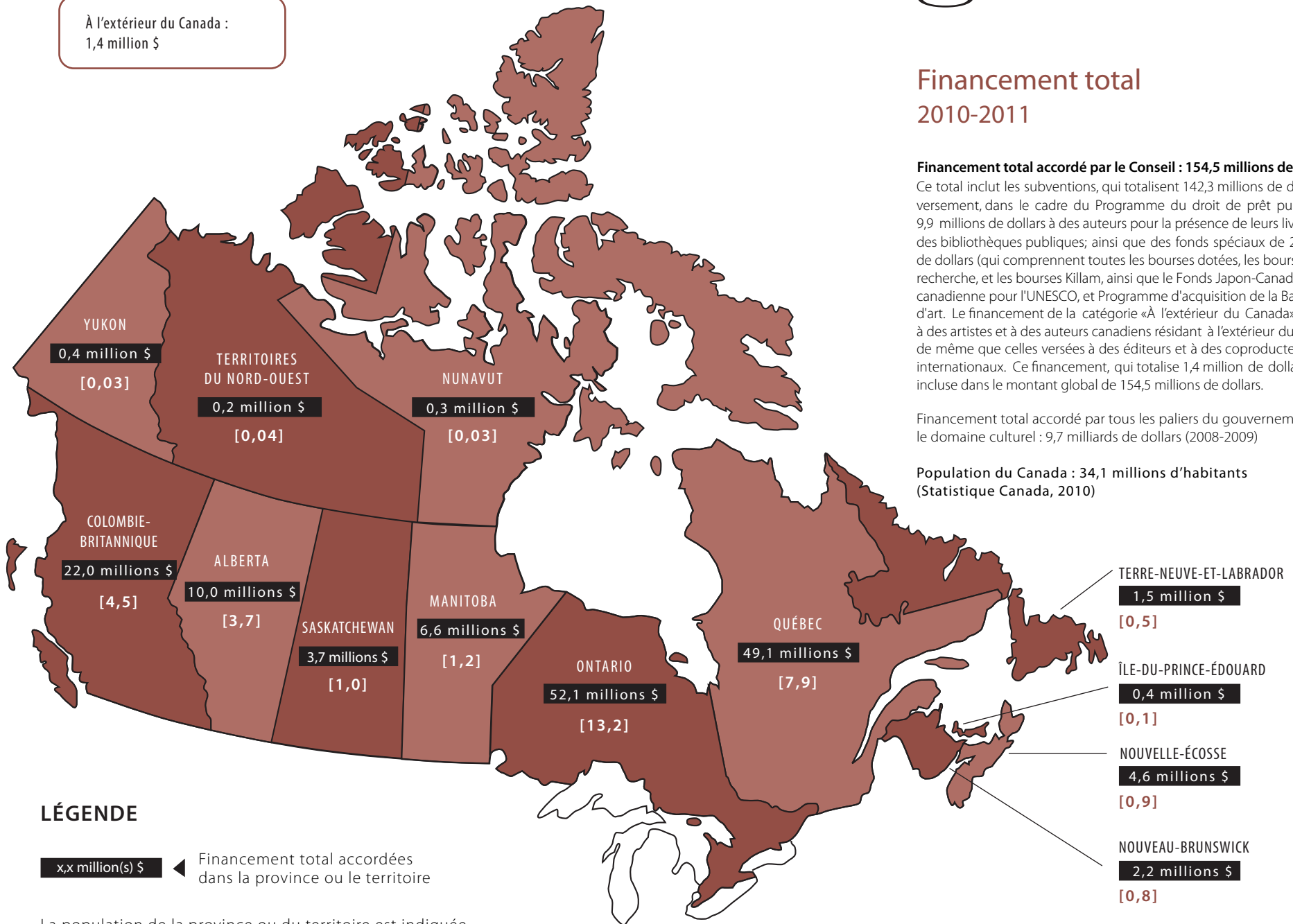
Financement total 2010-2011

Financement total accordé par le Conseil : 154,5 millions de dollars

Ce total inclut les subventions, qui totalisent 142,3 millions de dollars; le versement, dans le cadre du Programme du droit de prêt public, de 9,9 millions de dollars à des auteurs pour la présence de leurs livres dans des bibliothèques publiques; ainsi que des fonds spéciaux de 2,1 millions de dollars (qui comprennent toutes les bourses dotées, les bourses de recherche, et les bourses Killam, ainsi que le Fonds Japon-Canada), Commission canadienne pour l'UNESCO, et Programme d'acquisition de la Banque d'oeuvres d'art. Le financement de la catégorie «À l'extérieur du Canada» est attribué à des artistes et à des auteurs canadiens résidant à l'extérieur du Canada, de même que celles versées à des éditeurs et à des coproducteurs internationaux. Ce financement, qui totalise 1,4 million de dollars, est incluse dans le montant global de 154,5 millions de dollars.

Financement total accordé par tous les paliers du gouvernement dans le domaine culturel : 9,7 milliards de dollars (2008-2009)

Population du Canada : 34,1 millions d'habitants
(Statistique Canada, 2010)



LÉGENDE

x,x million(s) \$

Financement total accordées
dans la province ou le territoire

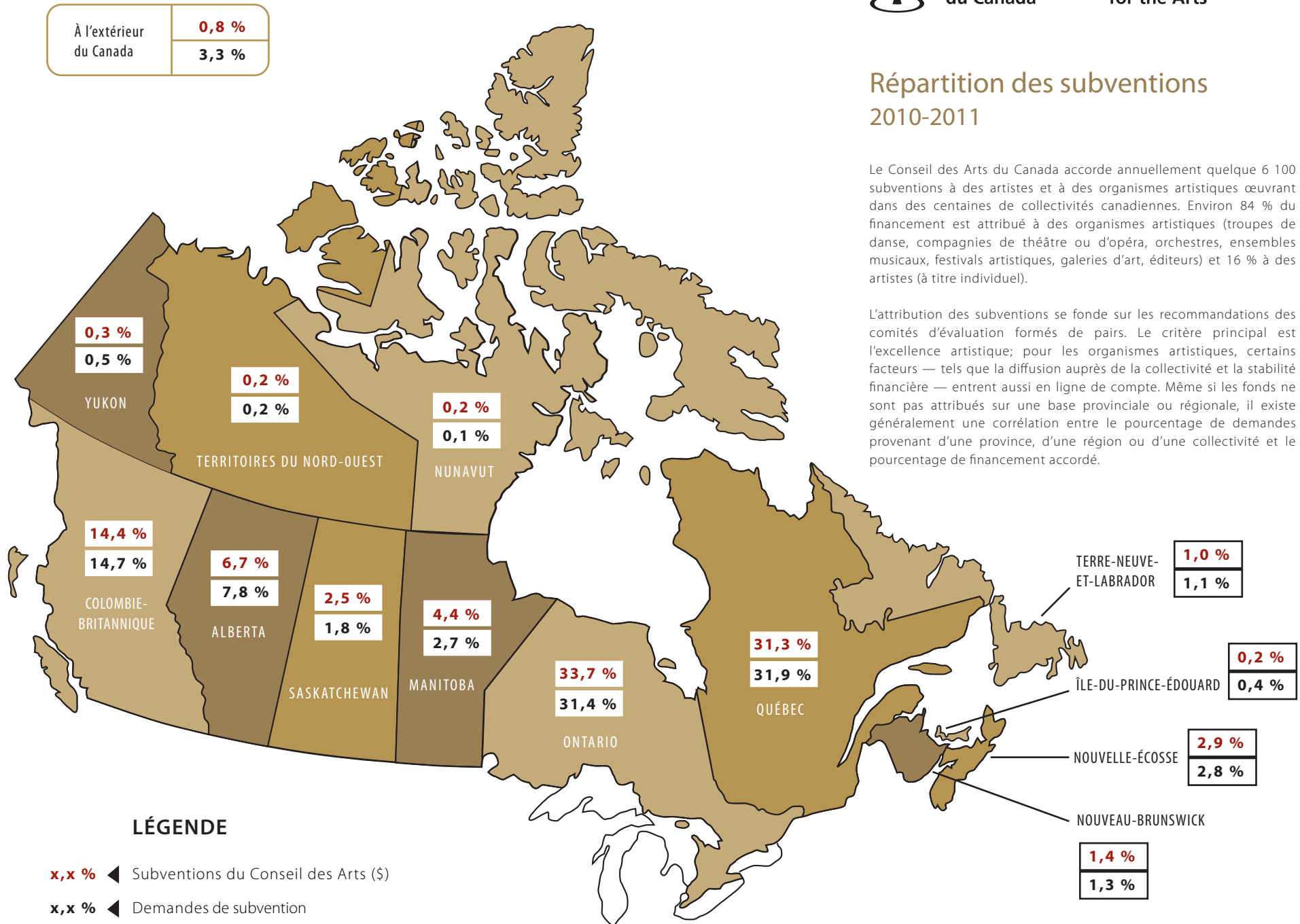
La population de la province ou du territoire est indiquée
entre crochets (en millions d'habitants)



Répartition des subventions 2010-2011

Le Conseil des Arts du Canada accorde annuellement quelque 6 100 subventions à des artistes et à des organismes artistiques œuvrant dans des centaines de collectivités canadiennes. Environ 84 % du financement est attribué à des organismes artistiques (troupes de danse, compagnies de théâtre ou d'opéra, orchestres, ensembles musicaux, festivals artistiques, galeries d'art, éditeurs) et 16 % à des artistes (à titre individuel).

L'attribution des subventions se fonde sur les recommandations des comités d'évaluation formés de pairs. Le critère principal est l'excellence artistique; pour les organismes artistiques, certains facteurs — tels que la diffusion auprès de la collectivité et la stabilité financière — entrent aussi en ligne de compte. Même si les fonds ne sont pas attribués sur une base provinciale ou régionale, il existe généralement une corrélation entre le pourcentage de demandes provenant d'une province, d'une région ou d'une collectivité et le pourcentage de financement accordé.



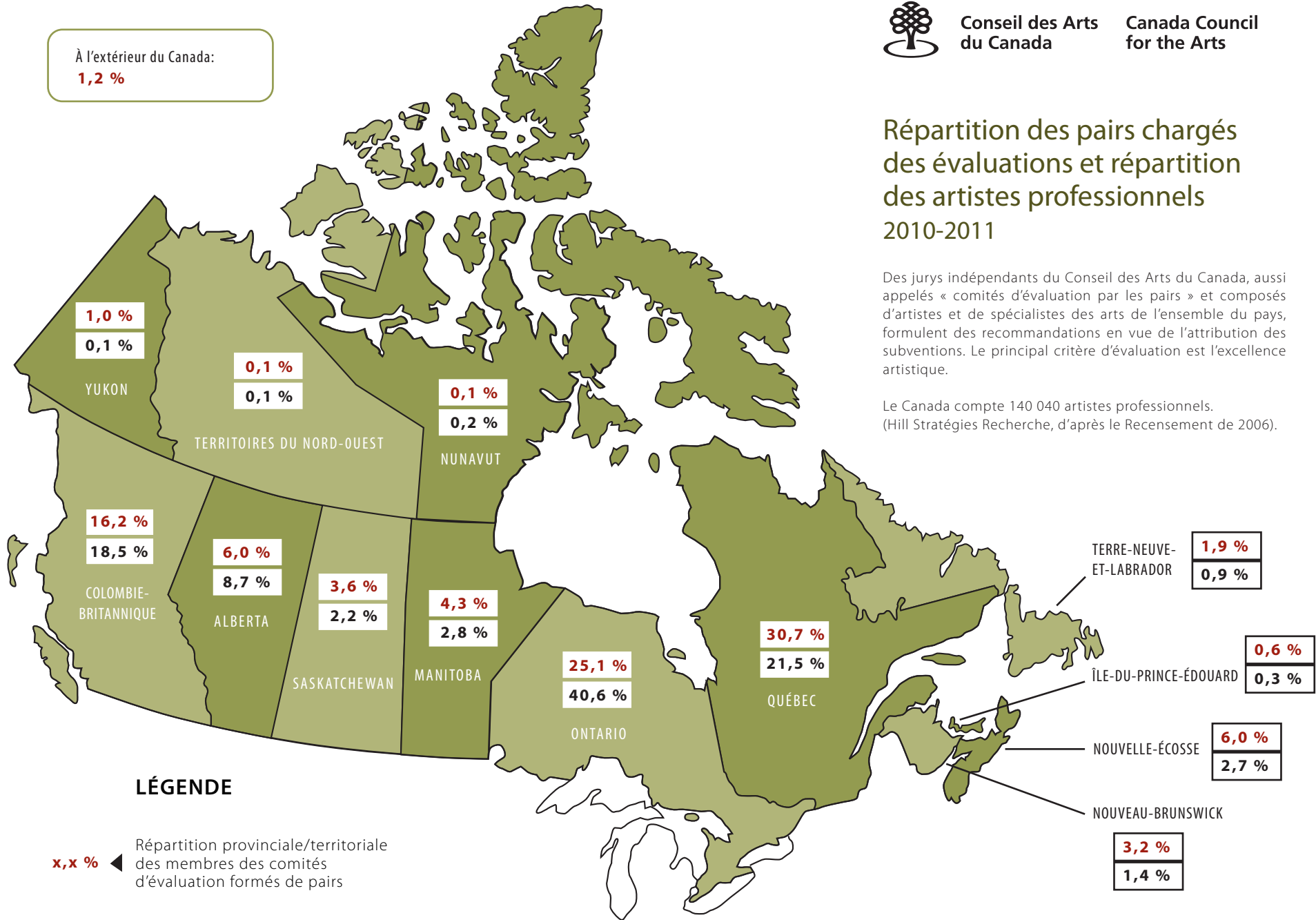


Conseil des Arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

À l'extérieur du Canada:

1,2 %



LÉGENDE

x,x % ◀ Répartition provinciale/territoriale des membres des comités d'évaluation formés de pairs

x,x % ◀ Répartition provinciale/territoriale des artistes professionnels au Canada

Répartition des pairs chargés des évaluations et répartition des artistes professionnels 2010-2011

Des jurys indépendants du Conseil des Arts du Canada, aussi appelés « comités d'évaluation par les pairs » et composés d'artistes et de spécialistes des arts de l'ensemble du pays, formulent des recommandations en vue de l'attribution des subventions. Le principal critère d'évaluation est l'excellence artistique.

Le Canada compte 140 040 artistes professionnels. (Hill Stratégies Recherche, d'après le Recensement de 2006).



Conseil des Arts
du Canada

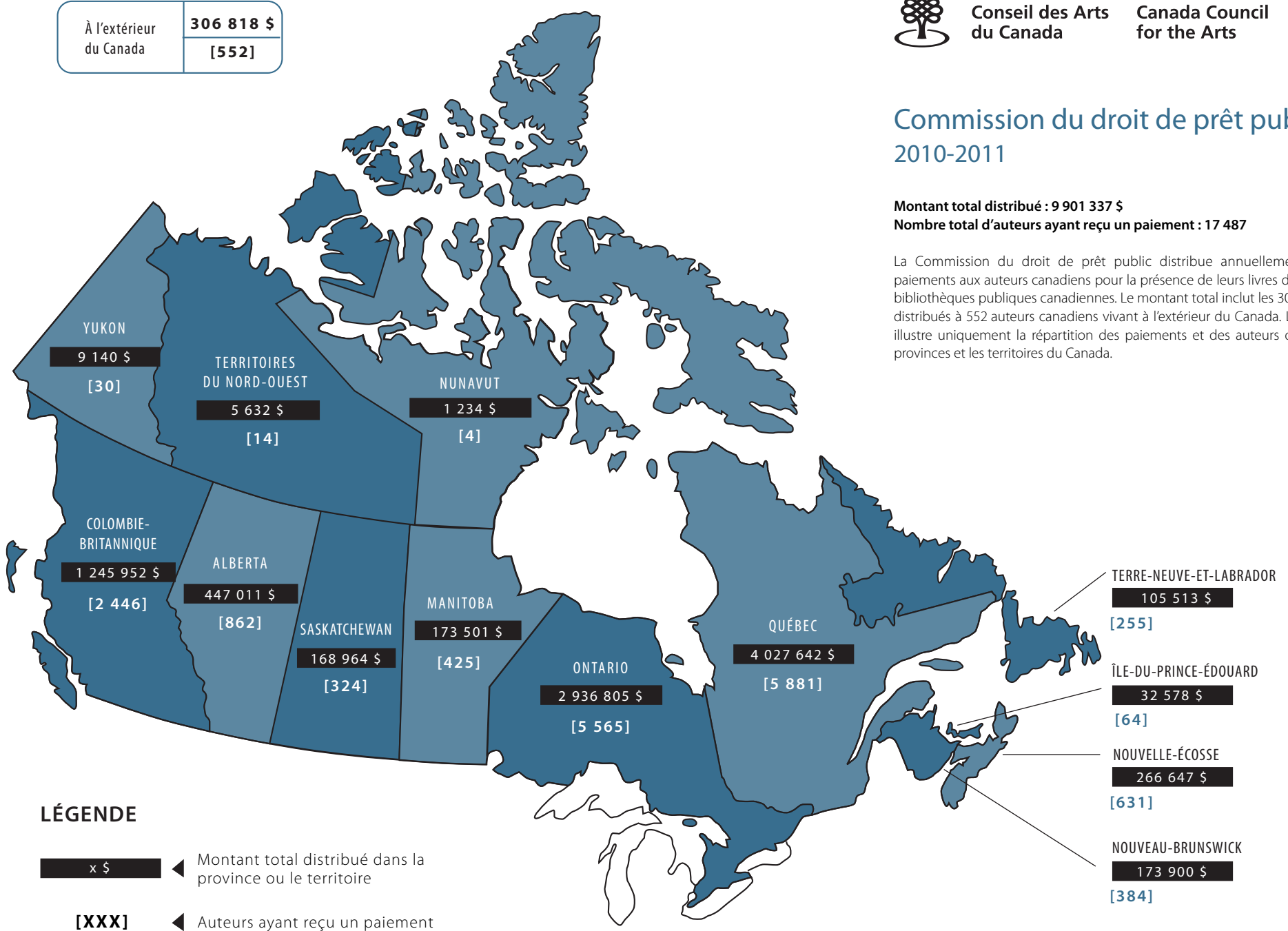
Canada Council
for the Arts

Commission du droit de prêt public 2010-2011

Montant total distribué : 9 901 337 \$

Nombre total d'auteurs ayant reçu un paiement : 17 487

La Commission du droit de prêt public distribue annuellement des paiements aux auteurs canadiens pour la présence de leurs livres dans des bibliothèques publiques canadiennes. Le montant total inclut les 303 818 \$ distribués à 552 auteurs canadiens vivant à l'extérieur du Canada. La carte illustre uniquement la répartition des paiements et des auteurs dans les provinces et les territoires du Canada.





Revenus totaux des organismes artistiques recevant des subventions de fonctionnement 2010-2011

Revenus totaux : 1,1 milliard \$

Partout au Canada, 713 organismes artistiques reçoivent des subventions de fonctionnement du Conseil des Arts du Canada. Ces organismes ont déclaré des revenus combinés totalisant 1,1 milliard de dans le système CADAC (Canadian Arts Data/Données sur les arts au Canada). Au total, les subventions de fonctionnement du Conseil des Arts du Canada représentent 7,4 pour cent de ces revenus. La présente carte illustre la répartition provinciale et territoriale des organismes artistiques bénéficiaires de ces subventions, ainsi que les revenus totaux de ces organismes par province et territoire. Les éditeurs de livres et de périodiques sont exclus de ces données parce que, en raison de la nature de leur entreprise, leurs renseignements financiers ne sont pas entrés actuellement dans CADAC.

